

VU *Allium angulosum* L. – Ail anguleux – Liliaceae

Synonymes: *Allium acutangulum* SCHRADER, *Allium lusitanica* RED.



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 30-70 cm, bulbe ovale, tunique ne se décomposant pas en fibres. Tige dressée, feuillée seulement à la base, nettement triquète dans la partie supérieure. Feuilles larges de 2-6 mm, linéaires, planes, fortement carénées à la face inférieure. Spathe de 2-3 petites bractées. Inflorescence sans bulbilles, en ombelle ± hémisphérique. Pédicelles anguleux, 2-5 fois plus longs que le péricone. Tépales en général roses, longs de 3-6 mm. Étamines plus courtes que les tépales (0.3-1 fois leur longueur, donc non saillantes), à filet élargi à la base, sans dents latérales. Floraison 7-8. Chromosomes $2n = 16$. Espèces semblables: *Allium lusitanicum* LAM. (ail des montagnes), feuilles non carénées, étamines dépassant largement le péricone, écologie différente (stations sèches). *Allium suaveolens* JACQ. (ail odorant), bulbe enveloppé d'une tunique de fibres, tige cylindrique, étamines dépassant largement le péricone, floraison (7) 8-9.

Écologie et sociologie

L'ail anguleux croît sur des sols profonds, périodiquement mouillés (il supporte d'être temporairement submergé), pas trop riches en nutriments, en général calcaires, neutres à légèrement acides, humifères, limoneux à argileux. Il supporte relativement mal la fauche. Il croît en plaine, avant tout dans les grandes vallées fluviales, dispersé mais souvent en grands groupes. Il occupe des prés tourbeux ou des prairies à litière à exploitation extensive dans des zones d'atterrissement, et parfois des roselières. Plus rarement on le trouve dans des zones rudérales humides (p. ex. dans des gares en Allemagne).

L'espèce est collinéenne à montagnarde et va de 195 à 910 m d'altitude en Suisse (autrefois jusqu'à 1620 m en Valais).

Allium angulosum est considéré comme caractéristique du *Cnidion dubii* BAL.-TUL. 65. En Suisse il est presque exclusivement lié à des variantes plutôt mouillées du *Molinion caeruleae* W. KOCH 26, qui est généralement utilisé comme pré à litière. Il préfère les groupements plutôt bas mais se trouve parfois également dans des formations peu denses dominées par le roseau. Dans les associations des *Phragmitetalia* W. KOCH 26, l'ail anguleux semble être un indicateur de l'abaissement du niveau de la nappe phréatique.

Milieu naturel: 2.3.1

Valeurs indicatrices: F4wR4N3H4D5L4T4K3.

Particularités de l'espèce

Ce géophyte à bulbes forme souvent des groupes denses dans des zones favorables assez grandes, ce qui se limite dans l'ensemble à quelques stations. La reproduction est normalement sexuée, mais on connaît néanmoins des formes apomictiques. L'espèce peut être multipliée en jardin botanique à partir de caïeux ou de graines (plus lent).

Distribution générale et menaces

Cet élément eurasiatique continental est réparti en Europe centrale, dans le nord des Balkans, et à l'est de manière ± continue jusqu'au Caucase et au fleuve Ienisseï en Sibérie. La limite occidentale suit la ligne Rhénanie (D)-plaine du Haut-Rhin (D, F)-Suisse occidentale-Alpes occidentales (F, I), avec un avant-poste isolé près d'Orléans (F). Au nord, il atteint le nord de l'Allemagne, et par stations isolées les pays baltes et le sud de la Finlande. La limite méridionale traverse l'Italie centrale et les Balkans.

Stations les plus proches: Orléans (F), plaine du Haut-Rhin en aval de Taubergjessen, région du

Lac de Constance (p. ex. Mettnau, Radolfzell, Wollmatingerried et Eriskirch), Bavière (Ammersee, régions du Danube et de l'Isar) (D), Vorarlberg (A), et dispersé dans tout le nord de l'Italie (p. ex. aval du Lac Majeur, Lac de Côme, diverses localités dans la plaine du Pô) (I).

Menaces: L'espèce régresse à beaucoup d'endroits avec la disparition de ses habitats et les changements de mode d'exploitation (abandon, intensification). Elle n'est pourtant pas encore considérée comme menacée, tout au moins en Pologne.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection (TG).

Distribution et menaces en Suisse

L'ail anguleux était autrefois dispersé surtout le long des grands cours d'eau et des lacs. Il a toujours manqué dans le Jura, au centre du Plateau, dans les Alpes du Nord et aux Grisons. Aujourd'hui au nord des Alpes, il existe encore aux Grangettes (VD), dans le delta de l'Areuse (NE), au Häftli près de Büren a. A. (BE), près de Dietikon, dans le Glatttal, dans la presqu'île d'Au et près de Feldbach au bord du Lac de Zurich, près de Schmerikon (SG), à la Bässimatt (SZ), dans la région du Lac de Constance près de Gottlieben et Egnach (TG) ainsi que près de Thal (SG). En Valais central, il est encore présent dans la vallée du Rhône (marais d'Ardon, deux stations à Sion, Grimisuat, peut-être à l'ouest de Loèche), et au Tessin près d'Ascona, dans les Bolle di Magadino et près de Barbengo. D'autres stations, comme par exemple au Heidenweg près d'Erlach (BE), à Savièse (VS) et à Someo (TI), sont possibles mais restent à confirmer.

Menaces: L'espèce est menacée, voire gravement menacée par l'abandon de la fauche de litière, l'assèchement, l'envahissement par le roseau ou les solidages et par la construction. Certes en 1998, lors de la cartographie, il a été retrouvé plus de stations que prévu (cf. REHMANN 1991). L'espèce a néanmoins fortement régressé régionalement ces dix dernières années (p. ex. en Valais) et a disparu du Seeland, de la région du lac de Thoun (BE) et de la vallée du Rhin (SG).

Évolution des populations: déclin modéré; aujourd'hui variable d'une région à l'autre, de la stabilité relative (Suisse orientale) au recul drastique (Valais).

Responsabilité

La responsabilité de la Suisse à l'échelle de l'Europe centrale est moyenne.

Christoph Käsermann

Menaces

- fauche trop précoce, litière épaisse
- abandon de la fauche traditionnelle de litière, manque d'entretien dans les réserves
- améliorations foncières, drainages, construction
- envahissement par des néophytes (p. ex. solidages) ou par le roseau, embroussaillage
- eutrophisation
- pacage
- activités de loisirs (piétinement, sentiers)
- populations isolées, souvent restreintes

Mesures

- faucher une fois par année, en attendant fin septembre au moins une fois tous les 2-3 ans; évacuer le produit de coupe
- contributions écologiques; poursuivre la fauche traditionnelle de litière, sinon la remplacer par des mesures d'entretien
- combattre l'assèchement; pas de nouveaux drainages; donner la priorité aux stations
- combattre les néophytes assez tôt, (faucher, arracher complètement); arrêter la progression du roseau; débroussailler
- établir ou agrandir les zones tampon (sans fumure); poursuivre les mesures contre l'eutrophisation par l'air ou par l'eau des lacs (inondations)
- pas de pacage dans les prairies à litière
- par endroits mieux canaliser le public; passerelles de bois; clôturer certains secteurs
- protection de toutes les stations (plan de zones); contrôles réguliers

Bibliographie

BRIEMLE, G. & H. ELLENBERG (1994): Zur Mahdverträglichkeit von Grünlandpflanzen – Möglichkeiten der praktischen Anwendung von Zeigerwerten. *Natur & Landschaft* 69: 139-147.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

REHMANN, A. (1991): *Karyologische Untersuchungen an der Allium strictum-Artengruppe im Gebiet der Schweiz*. Diplomarbeit, Systematisch-Geobotanisches Institut Universität Bern, unpubl. 93 pp.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag Basel.

VU *Allium angulosum* L. – Ail anguleux – Liliaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EX	VU	EN	EN		VU

F	D	FL	A	I
	3/VU	Ex	2r!/EN	VU

Monde	CH
	VU/E

